

Envoi par courrier et par télécopieur : Fax : (418) 644-8222

Québec, le 6 décembre 2001

Monsieur Luc Valiquette  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
Direction des évaluations environnementales  
Service des projets en milieu terrestre  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque, boîte 83  
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet :           Projet de modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal par  
                  le ministère des Transports du Québec

Question complémentaire

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet la question suivante :

- Selon le MENV, le développement durable dans le domaine des transports se définit ou se réalise de quelle façon, en termes de déplacements des personnes et celui des marchandises ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 20 décembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de  
la commission